



Communiqué de presse  
5 décembre 2016

## Des travaux remarquables et audacieux présentés lors du 90<sup>ème</sup> congrès de Mandelieu

C'est environ 350 participants qui se sont rassemblés à Mandelieu-La-Napoule pour le 90<sup>ème</sup> congrès national de la CSD les 25 & 26 novembre 2016, dont des invités de marque, démontrant leur engagement aux côtés de la CSD : Mme Odile Seguin pour le Ministère des Transports, Mme Florence Berthelot, DG de la FNTR, M. Jean-Paul Deneuille, PDG de l'AFT, M. Roland Bacou, Président de l'UNOSTRA, M. Loïc Charbonnier, PDG de l'AFTRAL, Mme Herveline Gilbert-Perron, DG de l'UFT, M. Alexis Giret, Directeur du CNR et M. Christian Cottaz, Secrétaire national de la CFDT Transport.

La feuille de route est tracée dès les premiers mots du Président Yannick Collen lors de son discours d'ouverture: «*Dans un monde en pleine mutation, dans ces temps troublés, qui peut prétendre pouvoir avancer seul ? Personne ! Nous nous devons d'avancer ensemble ! La CSD reste et restera la seule organisation professionnelle qui consacre toute son énergie depuis 127 ans à la défense des entreprises de déménagement*»

Deux travaux d'envergure illustrant ce positionnement ont été présentés en avant-première : les statistiques 2015 de la profession et le Guide pénibilité déménagement. Précurseur et novatrice, la CSD fait rimer « *accompagnement* » avec « *concrètement* » : grâce à ces outils pratiques, chaque chef d'entreprise peut désormais se positionner sur ses marchés, dans ses régions et est armé pour la mise en application prochaine de la loi sur la pénibilité. Optimiser les expertises des adhérents et ouvrir leurs perspectives d'avenir ; tels étaient les objectifs de cette 90<sup>ème</sup> édition. Pari réussi, avec des débats passionnés entre auditeurs et intervenants, convivialité et synergie lors des workshops et ambiance tapis rouge pour l'élégante soirée de gala au Palm Beach de Cannes.

Cette édition 2016 a également été ponctuée par la tenue d'élections. C'est ainsi qu'à l'unanimité moins 1 voix, les adhérents ont élu Mme Karen Brudy (*Brudy & Fils à Mérignac*) & M. Christophe Pommereul (*Christophe Pommereul Déménagements à Bruz*) aux postes de Vice-Présidents et M. Olivier Vermorel (*Déménagements Vermorel à Maisons-Alfort*) au poste de Trésorier.

Le Ministre des Transports, M. Alain Vidalies, contraint par un agenda chargé, a tenu à adresser un message aux chefs d'entreprise de déménagement. Extraits : « *Le développement de formes irrégulières de travail et d'emploi est particulièrement prégnant dans le secteur du déménagement et vous subissez de plein fouet ces pratiques frauduleuses. Mais il n'est pas acceptable que le travail illégal, quelle que soit sa forme, détruise des emplois et menace la pérennité des entreprises qui respectent la réglementation. Le gouvernement est bien conscient de ce fléau. C'est pourquoi les ministres chargés des finances, des affaires sociales, du travail et des transports ont signé en 2015 avec l'ensemble des acteurs du secteur la convention nationale de partenariat en matière de lutte contre le travail illégal dans le secteur du déménagement. Avec cette convention, c'est toute une profession qui se mobilise pour mettre un frein aux comportements frauduleux. Et je tiens à souligner que votre organisation et ses représentants ont fait preuve d'un investissement sans faille pour que cette convention voit le jour.* »

Le discours de clôture du Président a marqué les esprits par son ambition et sa propension à l'action : « *Comme disait Montaigne « C'est une belle harmonie quand le dire et le faire vont ensemble » [...] Tout chef d'entreprise sait qu'en contrepartie des risques qu'il prend à recruter, il lui faut de la flexibilité : moins de charges, il nous faut marteler qu'il nous faut moins de charges ! [...] La CSD s'est retrouvée bien seule pour défendre, dans le cadre de la réforme professionnelle, la mutualisation des fonds devant permettre aux TPE comme aux grandes entreprises de mettre en place des vrais plans de formation !* » Yannick Collen a ensuite consolidé la position de la CSD sur des batailles essentielles, remportées cette année : « *Le maintien de nos CGV, alors que nous avons failli sortir en partie du transport ; la possibilité de continuer à circuler dans Paris avec vos vieux camions, le temps de vous adapter aux nouvelles obligations environnementales ; nous avons mis en place toutes les conditions pour vous permettre de vous positionner sur le self-stockage ; nous avons désigné un médiateur pour la profession, afin que les entreprises répondent aux nouvelles obligations législatives ; nous avons mis en place le 1<sup>er</sup> baromètre économique de notre profession... Nous sommes partout où le déménagement doit être défendu et soutenu !* ». Le rapprochement avec la FNTR, alliée historique de la CSD, s'est manifesté à travers plusieurs dossiers : le travail dissimulé sur internet : « *Avec la FNTR, nous demandons que les plateformes numériques aient l'obligation de respecter la réglementation du transport.* », le cabotage : « *La liberté de circulation oui, mais avec les mêmes règles pour tous !* », l'écotaxe : « *La CSD et la FNTR resteront vigilants et intransigeants* », la représentativité : « *Nous partageons les mêmes valeurs, les mêmes convictions, la même vision du syndicalisme patronal* », les négociations sociales : « *Demain, les accords sociaux de la branche entière devront être validés par la FNTR et ses alliés, aucun syndicat minoritaire en mal d'existence, ne pourra plus signer des accords catastrophiques économiquement* ». Et au Président de conclure : « *Avec la FNTR, nous irons encore plus loin grâce à sa puissance de feu.* ».

Ce 90<sup>ème</sup> Congrès a permis de nouveau cette année de rassembler l'ensemble du secteur autour des valeurs de la CSD, de construire des projets pour défendre l'intérêt collectif et d'avancer ensemble, au-delà des différences, faisant des spécifiés de chaque acteur, une force pour la Profession.

### Contact presse

Varùna LIUTKUS - 01 49 88 61 40

[communication@cstdemenagement.fr](mailto:communication@cstdemenagement.fr)

### A propos de la Chambre Syndicale du Déménagement

Créée en 1890, la Chambre Syndicale du Déménagement est l'organisation professionnelle en France représentative des métiers de la mobilité : le déménagement des particuliers et des collaborateurs, le déménagement international, le transfert d'entreprises et de collectivités, le garde-meubles, le self-stockage et l'archivage. Notre syndicat de défense des entreprises françaises de déménagement et activités connexes est l'organisation leader du secteur, reconnue par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. Véritable porte-parole de la Profession se mobilisant pour défendre les intérêts de tous ses adhérents, elle représente 750 entreprises sur les 1300 existantes du secteur.

[www.cstdemenagement.fr](http://www.cstdemenagement.fr), le site institutionnel de la CSD

[www.demenager-pratique.com](http://www.demenager-pratique.com), le site de la CSD dédié au grand public